L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 15 MAI 1874. 47me Année.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 15 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE UN JOUR.

Par Eug. Tourné, au No. 48 de la rue Vieille-Levée—un ratacatoes, fruits à l'eau-de-vie, bières, &c.

Les Troubles de l'Arkansas.

Nous n'avons de sympathie ni pour M. Baxter, ni pour M. Brooks, qui se disputent, à main armée, le poste de gouverneur de l'Arkansas, et nous croyons que leurs prétentions respectives peuvent être également contestées, bien que Baxter ait, en sa faveur, la seule autorité constitutionnelle compétente, la Législature, pour décider la question. Mais nous voyons dans ce qui se passe chez nos voisins de l'Arkansas, un symptôme bien inquiétant pour les institutions libres de cette république.

L'arbitraire engendre l'arbitraire, comme la fraude produit la fraude. Avant la guerre de sécession, on ne cite qu'un seul cas de dualisme dans un gouvernement d'Etat, celui de la rébellion Dorr au Rhode-Island, les troubles du Kansas ayant eu lieu avant la constitution de ce territoire en Etat.

A cette exception près, le jeu des institutions gouvernementales dans chaque Etat avait pu s'exercer sans donner lieu à des contestations du genre de celles que nous avons vu surgir dans plusieurs Etats du Sud depuis la reconstruction. Comme la boîte de Pandore, cette mesure de guerre et de représailles, adoptée trois ans après la paix par le Congrès, au mépris des promesses les plus solennelles et des droits fondamentaux des Etats, préexistant à la Constitution des Etats-Unis et réservés dans ce document, la reconstruction, disons-nous, a engendré tous les maux.

Il a fallu, pour l'appliquer avec succès, que les agents du gouvernement fédéral substituassent partout l'arbitraire à la légalité, et ce sont eux qui ont inauguré l'ère des enregistrements frauduleux et des élections escamotées par les moyens les plus déloyaux.

Dès lors la fraude et la tricherie ont été érigées en système et, quand le peuple s'est lassé de cet état de choses on quand les expéditeurs se sont divisés, les contestations se sont produites et elles ont eu pour conséquence des conflits armés qui ont été suivis ou précédés d'une intervention de l'autorité fédérale. Nous en avons eu des exemples en Louisiane, en janvier 1872, et à la suite de l'élection de novembre 1872; et nous subissons encore les conséquences d'une intervention qui a imposé à notre Etat la plus monstrueuse usurpation qui se puisse imaginer.

L'anarchie et la guerre civile qui désolent l'Arkansas sont, tout comme l'usurpation en Louisiane, le fruit de la reconstruction. On peut dire que ces troubles sont le *sic plus ultra* de ce régime créé par l'arbitraire. Ils ont fait descendre la République des Etats-Unis au niveau des républiques d'origine espagnole, dans lesquelles les pronunciamentos et les prises d'armes sont l'état normal depuis un demi-siècle. Nous n'avons plus rien à envier à la barbarie mexicaine, et si cette lutte se prolonge, la république modèle du Nouveau-Monde ne tardera pas à devenir la risée du monde civilisé. L'Arkansas dépasse d'un bond la triste réputation que s'était acquise, par les longues discordes dont il a été le théâtre, son voisin et quasi homonyme le Kansas; et on pourrait l'appeler, avec raison l'Arch-Kansas.

L'Administration de M. Grant a l'air de ne pas vouloir intervenir pour mettre fin à cette lutte. On dirait que M. Grant veut pouvoir dire au Congrès: "On m'a blâmé d'être intervenu en Louisiane, eh bien! voyez ce que produit dans l'Arkansas ma non-intervention! Une guerre civile qui paralyse la production et les affaires et qui jette l'effroi et la désolation dans les familles, en même temps qu'elle est une honte pour la République!"

Mais si M. Grant tient ce langage, on pourra lui répondre "votre non intervention n'est qu'une mogquerie, car vous êtes intervenu juste assez pour rendre possible la prolongation de la lutte. Si vous n'étiez pas intervenu du tout, Brooks n'aurait pas gardé vingt quatre heures la maison d'Etat et tout eût été fini. Il fallait donc ne pas intervenir du tout ou intervenir pour replacer les choses dans l'état où elles étaient avant le coup de force de Brooks, en renvoyant ce dernier à faire valoir sa contestation devant la législature, suivant ce que prescrit la Constitution de l'Arkansas."

En réalité, sous prétexte de non intervention, l'administration de M. Grant est intervenue juste assez pour protéger Brooks et alimenter la guerre civile. C'est là une politique machiavélique qui ne fait honneur ni à la sagacité ni au patriotisme des conseillers de M. Grant. On peut rire dans les réunions de son cabinet de l'imbroglio de l'Arkansas, mais le jour viendra où la coterie qui gouverne ne rira plus, car les griefs de la nation contre ses gouvernants s'accumulent, et l'odieuse duplicité dont ceux-ci ont fait preuve dans cet Etat, s'ajouteront à l'iniquité commise en Louisiane, et M. Grant trouvera que c'est un fardeau trop lourd à porter, s'il vent, comme on le prétend, tenter les chances d'une troisième élection.

ABORDAGE SUR LE FLEUVE.—Mercredi soir, vers 10 heures, le steamer *City of Houston*, allant d'ici à New-York, a eu un abordage, à 23 milles au-dessus de la quarantaine, avec le remorqueur *Tillie C. Jewett*, qui remontait le fleuve. Le remorqueur a coulé au bout de cinq minutes sur un banc vers lequel le capitaine Davis l'a dirigé. Le chauffeur et le mousse ont péri.

Le City of Houston a continué sa route et a pris la mer, le matin.

EXPOSITION GRATUITE.—On peut admirer, toute la journée et dans la soirée, de véritables merveilles de l'industrie dans la montre du magasin de la rue du Canal No 189. Nous citerons une magnifique robe brodée, qui a coûté $2500, des sorties d'opéra, des vêtements de dames et de messieurs, des harnais, des selles, des broderies, le tout travaillé avec la machine à coudre à navette de Wilson. Ces ouvrages remarquables, expliquent le grand prix de la médaille d'argent et du diplôme d'honneur obtenu par cette machine à l'exposition de Vienne. L'exposition doit clore mardi soir, 19 mai; nous engageons les personnes que le sujet intéresse à mettre ce court délai à profit.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Nous publions dans nos colonnes le bilan de cette institution arrêté à la clôture des affaires le 1er mai 1874. On verra que les affaires de cette banque sont toujours très étendues et que sa situation est florissante. Le bilan est signé par A. Luria, caissier et certifié par MM. Thos. L. Airey, W. J. Frierson, et Henry C. Miller, directeurs.

BIÈRE DE MILWAUKEE.—On trouvera d'excellente bière de Milwaukee à 5 cents le verre chez Hugo Redwitz, 122 rue Common.

—On écrit de Toulouse, 21 avril:

Levaineur, dit Mitron, et Lassere, récemment condamnés à mort par la cour d'assises de la Haute-Garonne, ont subi, ce matin, leur peine.

Mitron a montré beaucoup de courage; il a persisté dans ses aveux et ses dires. Lasserre, au contraire, a continué à nier. Il a opposé de la résistance, a poussé des cris et refusé toute nourriture.

EXCURSION SUR LE CHEMIN DE FER DE MORGAN.

En considération de la générosité témoignée à l'égard des inondés par la ville de Boston, le comité de la Nouvelle-Orléans a invité M. E. H. Cromwell, représentant de la ville de Boston à faire une excursion jusqu'à Brashear sur le chemin de fer de Morgan. Plusieurs membres du comité accompagnés de quelques dames et demoiselles sont donc partis avec M. Cromwell, mercredi matin à six heures. A la station de Terrebonne on a remplacé la locomotive ordinaire par deux locomotives arrangées pour traverser la région inondée. La voie, sur une distance de 24 milles est couverte de trois pieds d'eau et les cylindres des locomotives sont submergées, mais un arrangement particulier isole les fourneaux.

A Chacahonla, à 60 milles de la Nouvelle-Orléans, la seule place visible est un monticule formé avec de la sciure de bois, sur lequel on a placé des bestiaux, dont quelques-uns sont chaque jour entraînés par l'eau. Le long de la route, le représentant de Boston a pu voir des maisons désertes, d'autres où les planchers ont été élevés jusqu'au toit, des radeaux couverts de bestiaux et de volailles, des troncs d'arbres reliés et couverts d'un peu de terre où l'on a enfoui les semences, partout la désolation et la ruine.

Arrivés à Brashear, les excurtionistes sont montés à bord du bateau à vapeur *Josephine*, où l'hospitalité leur a été offerte par le capitaine Brown au nom de M. Morgan.

M. Cromwell, avant de quitter Brashear, a examiné les livres de M. Race MacCready, qui est l'agent pour la distribution des secours et il les a trouvés tenus en bon ordre.

Les excursionistes sont revenus le jour même. Le train qui les portait amenait un grand nombre de passagers et contenait $60,000 en espèces, envoyées du Texas à Londres. Quelques mécréants ayant eu vent de cette circonstance avaient résolu de dévaliser le train et ils avaient établi entre la station de Terrebonne et celle de Lafourche Crossing, une obstruction consistant en plusieurs gros troncs d'arbres. Un grand malheur eût pu arriver si le mécanicien Powell n'eût aperçu Pobstacle et arrêté le train. Sans alarmer les passagers, le surintendant Swanson, le conducteur Hackney et le mécanicien sont descendus, ont enlevé les troncs d'arbres, au risque d'être attaqués par les bandits qui avaient fait le coup, et ont ensuite ramené le train sans encombre jusqu'à Alger.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ POUR LE SERVICE DU LAC.—M. Colin M. Soria agent, rue de l'Union 17 et 20, publie aujourd'hui dans nos colonnes la notice d'été pour les arrivées et les départs du steamer de la malle des Etats-Unis, Camélia, qui fait le service de la Nouvelle-Orléans, Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le Camélia partira de la Nouvelle-Orléans, pour les points mentionnés, lundi et jeudi, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; mardi, à l'arrivée du train de 4 heures du soir; mercredi à l'arrivée du train de 9 heures du matin; vendredi et samedi à l'arrivée des trains de 4 heures du soir; dimanche à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin.

Lundi et jeudi, la course s'étendra jusqu'au vieux débarcadère sur la rivière Tchefuncte pour Covington. Au retour le *Camélia* partira du vieux débarcadère mardi et vendredi à 6 heures du matin, de Madisonville tous les matins, et le dimanche et le mercredi il partira le soir. Des excursions régulières seront faites tous les dimanches matin à l'arrivée du train de 7 heures et demie et les mercredi à l'arrivée du train de 9 heures. Les retours se feront dans la même soirée. Aucun fret ne sera reçu après le départ du train précédant celui qui coincide avec le départ du steamer.

LA PAIX DE L'EUROPE.

On sait que lord Russell demande la communication de la correspondance échangée entre plusieurs gouvernements pour le maintien de la paix.

Cette demande indirecte paraît plaire médiocrement aux officieux allemands. Voici en quels termes la *Gazette d'Augsbourg* discute cet incident et explique les négociations qui ont eu lieu:

La déclaration faite au Parlement anglais par lord Russell, au sujet de la communication des pièces relatives aux négociations pour le maintien de la paix, dont elle a attiré l'attention. Il y a deux mois, en effet, alors que les relations étaient tendues entre Paris et Berlin, le cabinet Disraeli, sortant de sa réserve, entama des négociations secrètes avec les puissances, afin de pouvoir écarter tout danger, dans le cas où la paix serait menacée. Il proposa de réunir un congrès européen, dans lequel les puissances neutres se seraient entendues sur les démarches à faire en commun. La Russie a accueilli cette proposition avec empressement et s'est prononcée énergiquement pour le maintien de la paix, sans pourtant s'engager à prendre part aux démarches communes à faire en cas de conflit.

L'Italie, assure-t-on, dans les régions les mieux informées, s'est montrée toute disposée à faire cause commune avec l'Angleterre et avec la France. L'Autriche a déclaré que sa décision dépendrait de certaines circonstances extérieures et de la situation intérieure de l'empire. La France, enfin, aurait dit qu'elle était prête à faire pour le maintien de la paix tout ce que les neutres jugeraient nécessaire. Or, quand on considère la situation actuelle et le caractère strictement confidentiel des négociations dont je viens de parler, il est difficile d'admettre que le ministère anglais consente à publier les pièces en question.

On lit dans la *Presse*:

Nous croyons pouvoir affirmer qu'il sera introduit dans le projet de loi sur la nomination de la Chambre haute une clause constitutionnelle indiquant les moyens par lesquels il pourra être pourvu à la vacance du pouvoir, dans le cas où cette vacance viendrait à se produire avant l'expiration du septennat.

—L'agence Havas communique aux journaux les renseignements suivants:

Le gouvernement présentera à l'Assemblée, dès le début de la session, un projet ayant pour but d'autoriser le gouvernement à dissoudre le conseil général des Bouches-du-Rhône.

M. le comte de Chambord à Versailles.

—Nous lisons dans la *République française*:

On a beaucoup parlé d'un projet de voyage de M. le comte de Chambord en France. Ce projet, tour à tour annoncé et démenti, est maintenant réalisé.

Nous croyons être en mesure d'affirmer que M. le comte de Chambord est arrivé à Versailles et qu'il est descendu rue St-Louis, 3, chez M. de la Rochette qui est, comme l'on sait, l'un de ses plus loyaux et de ses plus fidèles serviteurs.

AFFAIRE DE LA LIBRE-PENSÉE.—Après deux jours de débats, le tribunal correctionnel de Marseille a rendu, jeudi, son jugement dans l'affaire de la "Société de la libre-pensée, organisée dans cette ville pour favoriser les enterrements civils.

Tous les accusés sans exception ont été déclarés coupables d'avoir fait partie d'une société secrète prohibée, mais il leur a été fait application des peines édictées par la loi dans des proportions différentes.

Gervais, le principal accusé, a été condamné à 6 mois de prison, 100 fr. d'amande et à la privation pendant cinq ans de ses droits civils, vu ses condamnations précédentes.

Les autres prévenus, à des peines variant de un mois à huit jours de prison.

—D'après une dépêche de Berlin, en date du 16 de ce mois, adressée au *Morning-Post*, une escadre russe sera, sous peu, envoyée dans les eaux de l'Australie.

Outre l'expédition qui est sur le point de partir pour remonter le fleuve Oxus (l'Amou Darja), le gouvernement russe a résolu d'envoyer une expédition scientifique pour explorer la mer Aral et la mer Caspienne.

Le même journal annonce qu'une réconciliation complète a eu lieu entre le czar et le grand-duc Alexis, qui étaient restés longtemps dans les termes de la plus grande froideur, par suite du mariage du grand-duc avec une personne au-dessous de son rang.

—Le *Charivari* nous offre un très joli mot d'enfant:

Bébé n'a pas tout à fait quatre ans.

Il racontait à son père comment il a vu de très jolies choses pour le petits enfants, qu'il faudrait lui acheter.

—Allons donc, dit son père, en riant, tu n'es plus un enfant, toi!

Et bébé, convaincu, avec un grand sérieux:

—Mais, quand je me baisse!

THÉATRE DE L'OPÉRA.

MATINÉE AU BÉNÉFICE DE M. GADILHE.—Nous avons raconté que M. Gadilhe, ténor de l'Opéra, avait été victime d'un vol. On n'a pu retrouver aucune trace des $700 qui ont été enlevés de sa valise. Pour récupérer en partie cette perte, M. Gadilhe a obtenu le concours de ses camarades et il doit donner une représentation en matinée, demain samedi, à midi, à l'Opéra. La représentation se composera de *Lucie de Lammermoor*, grand opéra en 4 actes de Donizetti. M. Gadilhe y chantera le rôle d'Edgar, et Mlle Lagye celui de Lucie. Le bénéficiaire a été l'un des bons pensionnaires de la troupe lyrique, toujours prêt à faire preuve de zèle, et sa jolie voix lui a conquis de nombreux amis dans le public. Nous espérons donc que les habitués voudront lui venir en aide dans la circonstance exceptionnelle où il se trouve et lui donner un dernier témoignage de sympathie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Nous rappelons, que c'est ce soir que sera donné à ce théâtre la grande représentation dramatique organisée au bénéfice du sympathique jeune premier de la troupe de l'Opéra M. Geber, par le Club Shakspeare et le Club Dramatique Louisianais.

Les personnes qui ont pris des billets devront retenir des places au contrôle du théâtre de midi à deux heures. La location était déjà très bonne hier et nous espérons qu'il y aura foule ce soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—C'est samedi, à midi, que ce théâtre populaire doit rouvrir ses portes pour commencer la saison d'été.

Mlle Pauline Markham, la célèbre blonde de la troupe de Lydia, et plusieurs artistes bien connus ont été engagés par M. Bidwell.

Nous rappelons aussi à nos lecteurs et à nos lectrices que l'Académie de Musique est pourvue d'un appareil puissant pour forcer de l'air dans la salle pendant les représentations. La chaleur n'est donc pas à craindre.

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL.—L'orchestre d'amateurs de Hoffner, assisté par plusieurs amateurs donnera demain, samedi, dans l'école S[illegible]cent de Paul, rue Dauphine, entre Montégut et Clouet, un grand concert instrumental sous la direction de M. Hoffner.

Nous remercions le comité des billets qu'il nous a envoyés.

QUATRE EXÉCUTIONS.—On envoie de la Nouvelle-Calédonie au *Moniteur universel* d'intéressants détails sur un triple et les quatre exécutions capitales qui a mis toute la colonie en émoi.

Un conseiller de l'une des *communes* établies à l'île des Pins parmi les déportés était dévoué, à cause de son exactitude à prévenir ou à punir les contraventions multipliées de ses camarades, l'objet de la haine de tous en particulier d'une certaine association dont le nombre grandit chaque jour. Il était connu sous le nom de "des casquettes bleues." Des menaces de mort lui arrivaient fréquemment sans que, poussé par cet instinct d'ordre ou d'autorité qu'on retrouve parmi les plus grands coupables, sitôt que l'un d'eux est chargé d'une surveillance ou d'une direction quelconques, il pensât jamais à modérer son zèle.

Un beau soir, ce conseiller, nommé Saint-Brits, fut assommé, mais il survécut à ses blessures et put désigner ses meurtriers: c'étaient quatre déportés communards nommés Perrot, Lamouche, Andrieux et Althans.—Perrot, vidangeur de son état, avait été l'instigateur du crime. Les quatre assassins furent condamnés à mort et refusèrent obstinément les consolations que leur offrait le Père Montrouzier. Le *Moniteur* raconte les dernières heures de ces misérables.

Ils n'ont fait que chanter à peu près tout le temps qu'ils sont restés en prison. Ils ne songeaient qu'à boire et à manger. Leur dernier repas s'est composé d'un pot-au-feu et d'une salade, plus le café et la cigarette. Ils ont daigné témoigner au commandant leur reconnaissance de cette attention qu'ils lui devaient en effet si tout bien voulu dire au surveillant qui leur apportait ces douceurs: "Si nous avions eu que votre commandant était si chic, nous lui aurions demandé du champagne et du bordeaux."

Le lendemain matin, à quatre heures et demie, on leur a servi une bolte de sardines, du pain et un bouqueron de tafia qu'ils avaient demandés; puis ils sont partis deux à deux, d'un pas assuré, mais sans forfanterie, le visage calme, mais non reposé, entre deux rangées de soldats. On avait, par mesure de précaution, fait mettre une charrette à la queue du cortège, en cas de défaillance: elle n'a servi qu'à transporter les cadavres à la place où ils a nous pour faire fonctionner nos mêmes. Encore un petit détail. Althans, celui qui avait pris sur les autres cet empire satanique que j'ai dit, a reçu sur balles en pleine poitrine; il est resté un moment immobile et comme attaché au poteau, et il est tombé comme une masse. Les autres sont tombés au moment de la détonation. L'un d'eux s'était mis à genoux pour être fusillé: se repentait-il.—P. M.

—Le *Fox*, de la marine anglaise, arrivé le 15 mars à Plymoth, a apporté la nouvelle du massacre, dans les mers du Japon, de l'équipage du *Pluton*, capitaine Clarke:

Ce bâtiment était parti de Newcastle dans la Nouvelle-Galles du Sud, le 23 février 1873, faisant route vers Hong-Kong avec une cargaison de charbon. Il fit naufrage sur un écueil de la Nouvelle-Calédonie et se perdit complètement.

L'équipage mit à flot une des embarcations, et comme le vent du sud-est soufflait avec violence, le capitaine se détermina à prendre la direction des îles Salomon. Il arriva à Port-Adam (Malaya). Une partie de l'équipage y débarqua pour faire de l'eau, l'embarcation restant à l'encre. Mais les indigènes arrivèrent en grand nombre et tuèrent tous les hommes qui avaient débarqué.

Le capitaine Clarke leva l'ancre immédiatement; mais des canots étaient à sa poursuite, et, malheureusement, l'embarcation donna sur un récif.

L'équipage n'avait pas d'armes; les canots entourèrent l'embarcation et massacrèrent tout le monde, excepté John Collins, qui a survécu pour décrire cette scène affreuse.

Cet homme avait été horriblement blessé à coups de flèche, principalement dans les parties inférieures du corps. Il paraît qu'il existe une superstition parmi les naturels: lorsque le victime ne meurt pas sur-le-champ, on ne doit pas l'attaquer de nouveau, et elle est à l'abri de tout danger. On amena John Collins à terre, et il fut bien traité.

Le lieutenant Suckling, informé par des missionnaires, dans les îles de Banks, qu'un blanc était entre les mains des indigènes à Malayta, se mit immédiatement en mer et se rendit sur le lieu du naufrage. Avec beaucoup de difficultés, il parvint à se faire rendre ce malheureux, qui fut mis à bord du *Fox*.

Bientôt on rencontra le navire de la marine royale le *Dédon*, où Collins fut transféré après avoir été pendant deux mois entre les mains des indigènes. Cet homme raconte que le commandant, qui de l'amarrication, avait été témoin du massacre des matelots débarqués, s'est tué pour éviter de tomber entre les mains des sauvages.

Le *Fox* trouva aussi quatre des hommes de l'équipage du *Robert-Town* dans la partie méridionale de l'île Mallicollo, où ils séjournaient depuis six semaines.

—Le *Constitutionnel* se fait l'écho d'un bruit assez original.

Le bruit court qu'une transaction vient d'intervenir qui met fin aux revendications politiques et autres de l'ex-roi de Naples vis-à-vis du roi d'Italie. On sait que François II vit depuis quelques mois à Saint-Mandé, avec la reine, dans une situation plus que modeste.

L'arrangement dont on parle aurait pour effet de rendre au couple royal une partie de sa fortune privée, qu'on estime à quelques millions. L'empereur d'Autriche a beaucoup insisté, d'après ce qu'on assure, pour que le roi d'Italie se prête à cet arrangement, sans exiger de François II des conditions incompatibles avec sa dignité personnelle.

On ne sait au juste dans quelle mesure il a été tenu compte de ce désir, mais on donne comme certain que l'arrangement en question est un fait accompli.

A la bonne heure! Les Italiens vont avoir au moins un prétendant de moins sur la planche.

—Lisez cette enseigne découverte par le Domino:

Une bonne enseigne oneillie sur un mur du petit village de Saint-Maurice, près de Charenton:

Mme Poutier, accoucheuse jurée

LA NUIT COMME LE JOUR, VOLE A VOTRE SECOURS.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La prohibition du port d'arme.

La loi qui défend le port d'arme, mise rigoureusement en vigueur, depuis que M. McArthur est devenu juge municipal, et A.A. Atocha, juge d'une Cour criminelle supérieure, semble selon toute apparence spécialement pour lui, nous semble tout simplement absurde, pour ne pas dire plus.

Sans doute, et tout le monde en général et chacun en particulier, obéissait à cette loi, elle serait très sage et nous ne pourrions que l'approuver. Les hommes ne portant plus tout un arsenal sur leur personne, les querelles n'auraient d'autre résultat que l'échange de quelques coups de poing et ne dégénéreraient pas aussi souvent en tueries; mais cette prohibition ne frappe malheureusement que les gens pusillanimes, les bons bourgeois pacifiques, qui, pour ne pas se mettre en contravention avec la loi, se livrent à la merci des voleurs qui peuvent les assaillir impunément au coin des rues pour les dévaliser.

On ne réussira jamais, si bien faite que soit la police, à empêcher les coupeurs de bourses, les tire-laines et les bravi à porter des armes, cachées ou non; alors, l'honnête citoyen, déjà très mal protégé par nos soi-disant gardiens de la paix, dont le grand chef, le grand chef, n'aura pas même la ressource de se garder lui-même contre ses ennemis naturels.

C'est parfaitement ridicule et c'est même injuste, car cette loi ne peut favoriser que les oiseaux de proie et les rôdeurs de nuit.

En l'an de grâce 1874, sous l'administration de M. William Pitt Kellogg quiconque osé s'aventurer dans un quartier isolé après le coucher du soleil est un homme perdu, s'il n'a pas avec lui un porte-respect, sous la forme d'un revolver ou d'une canne à épée.

Il faudrait d'abord se débarasser de tous les brigands qui ont pris notre ville pour leur théâtre de leurs exploits et ne plus ouvrir les portes du pénitencier à deux battants, comme l'a fait notre pseudo-gouverneur; alors, mais pas avant, on serait en droit de défendre le port d'arme.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie pour les victimes de l'inondation se montent à $16,890 75. Voici la liste:

Eglise Presbytérienne de Princeton	$16 75
Citoyens de Princeton	33 75
Elèves de l'école De Soto, par T. G. Tracy	18 00
Ville de Boston, quatrième versement, par l'entremise de l'honorable Henry G. Crowell, délégué du comité de secours	10,000 00
Board of Trade, de Baltimore, par l'entremise de M. John Phelps	5,000 00
Baldwin Sexton & Peterson, de New-York, par H. P. Buckley	100 00
Henry Thayer & Co., de Cambridge, Mass.	50 00
Collections faites à New-York par des représentants de Hoffman, Marks & Co., Moses Lodb & Co., G. Mercier & fils et Jacques Bender	1,077 75
Ames D. Smith & Co., de Providence, Rhode-Island	100 00
Collections faites à Washington, par le professeur C. G. Forshey	500 00
Total	$16,990 75

Montant de toutes les souscriptions reçues jusqu'à ce jour, $122,363 35.

—Le "News Boys Varieties Club" vient d'adresser une lettre au maire Wiltz pour lui offrir de donner une représentation au théâtre St. Charles pour le bénéfice des inondés.

Cette lettre est signée par C. Carlton, président, Jas. Finn, sec. Davis, John O'Donnell, A. C. Christopher.

Le maire Wiltz a accepté et a désigné les citoyens dont les noms suivent pour faire partie d'un comité de représentation:

E. J. Drew, président, Gérard Stith, W. H. Seymour, V. C. Dentzel, H. B. Custer, Frank McElroy, Robt Strong, G. H. Braughn, Robt Brewster, E. Cokerny, O. S. Babcock, W. J. Behan.

Le Grand Jury.

M. A. A. Atocha, juge de la Cour Supérieure Criminelle, se plaint que le grand jury de la paroisse d'Orléans néglige ses gallamment ses devoirs et semble se préoccuper fort peu des crimes et des criminels.

Il y a déjà plusieurs jours qu'on n'a pu réunir assez de membres pour constituer un quorum.

L'aspirant sénateur Pinchback, entre autres jurés, n'a pas fait acte d'apparition depuis trois semaines. On ne croit que cette insouciance dépasse les bornes permises, et il a signifié aux membres du grand jury qu'ils aient à se présenter en cour ce matin, ou à donner des raisons valables pour expliquer leur absence.

On n'est pas toujours disposé à servir gratuitement sa patrie.

Tentatives d'incendie.

Entre trois et quatre heures, hier matin, quelques malfaiteurs ont essayé d'incendier la maison sise au No. 237 de la rue des Champs-Elysées, appartenant à M. Bouly et habité par James Arthur.

Le feu a été éteint, heureusement, par les locataires, sans qu'il y ait eu beaucoup de dégâts.

A neuf heures encore, hier matin, un incendiaire a appliqué la torche à la maison inhabitée, sise au coin des rues d'Ean et Levée. Quelques citoyens qui passaient ont éteint le feu. Ils ont trouvé que la maison à l'extérieur avait été arrosée d'huile de pétrole.

On ne connaît pas encore le coupable.

Une Explosion.

Hier matin, les membres de la Compagnie Mississippi No 2, et l'ingénieur en chef du département de l'incendie, se sont rendus au coin des rues Lafayette et Magasins pour essayer la nouvelle pompe de la compagnie.

Le feu a été allumé et la vapeur commençait à monter quand la chaudière a fait explosion tout à coup. Personne n'a été blessé heureusement, mais l'appareil a été considérablement avarié.

On ne sait pas au juste de quel accident, qui est bien regrettable, attendu que la pompe, qui était toute neuve, avait coûté beaucoup d'argent au No 2.

Accident.

M. Ferdinand Roach, un citoyen bien connu, en descendant d'un cab, hier matin, rue du Camp, en face du magasin de M. Johnson Armstrong, a fait partir accidentellement un pistolet qu'il avait dans la poche de son pantalon. La balle s'est logée dans sa jambe, mais la blessure, nous sommes heureux de l'apprendre, est assez légère, et après avoir été pansé, M. Roach a pu retourner chez lui.

La détonation avait attiré une foule considérable dans ce quartier fréquenté.

Coups de pistolet.

Hier après-midi, vers deux heures et demie, deux hommes, nommés Thomas Williams et Wright Patterson, se sont pris de querelle rue Carondelet, près de Lafayette.

Patterson a tiré deux coups de pistolet sur Williams et l'a atteint à la poitrine et au poignet de la main droite.

La première blessure est très grave.

Patterson a été arrêté, et Williams conduit à l'Hôpital de Charité.

TEMPÉRATURE.—14 mai 1874.

Thermomètre de C. Durameel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	79	26
12 M.	84	29
3 P. M.	86	29
6 P. M.	84	29

—Le gouvernement allemand vient de changer le fusil à aiguille, qui avait été reconnu inférieur au chassepot. Le nouveau fusil allemand est, dit-on, très léger; il ne pèse que sept livres, baïonnette comprise; la cartouche est plus légère, de sorte que chaque soldat peut avoir deux cents coups à tirer; la portée est de huit cents mètres, avec une précision et une rapidité de tir bien supérieures à celles du fusil à aiguille.

Le seul inconvénient, c'est que l'arme nouvelle est moins meurtrière; mais un soldat blessé est aussi bien hors de combat qu'un mort, et la promptitude avec laquelle une guerre se termine ne permet pas de craindre qu'un blessé puisse rentrer guéri dans les rangs.

Déjà, dit-on, trois cent mille soldats sont munis de l'arme nouvelle.

UTILISATION DES EAUX D'ÉGOUT.—On lit dans la *Patrie*:

L'administration municipale mettra prochainement à la disposition de M. Mille, ingénieur, une somme de 100,000 francs pour continuer, dans la plaine de Gennevilliers, les expériences d'irrigation au moyen des eaux d'égout.

Les premiers essais ont donné d'excellents résultats, et le sol, jadis inculte, produit aujourd'hui des fruitages des légumes de qualité et de grosseur véritablement remarquables.

Si les procédés de culture inventés par M. Mille parviennent à se généraliser dans toute la plaine de Gennevilliers, cette partie de la banlieue pourrait, en cas de siége, devenir pour Paris un véritable grenier d'abondance.

19

Le premier tonique du siècle.—Un nouveau moyen de rendre la santé, un nouveau bouclier contre la maladie fut assuré à ceux qui se portent bien, quand les Stomach Bitters de Hostetter devinrent le tonique par excellence de l'Amérique. Pendant près d'un quart de siècle, ce puissant antidote contre les maux et les causes qui les produisent, a poursuivi son mouvement sanitaire, reconstruisant le faible, aidant la nature à combattre toute sorte d'incommodités, calmant la souffrance, facilitant la digestion, régularisant les sécrétions, remontant le système nerveux, fortifiant le moral, arrêtant la décadence prématurée, et non seulement prolongeant la vie mais ajoutant encore à la valeur de la vie en mettant des millions d'invalides en état d'en jouir. Nous ne connaissons pas de volume publié qui eut été assez gros pour contenir les cas de Dyspepsie, constipation, fièvre bilieuse, fièvre intermittente, débilité nerveuse et prostration mentale et physique, qui ont été guéris par ce grand régénérateur végétal qui non seulement rétablit la santé mais la protège aussi contre le danger dans les districts les plus malsains.

Le malade — Un portrait.

Voyez son pâle visage qui, hier encore, était l'image de la santé, l'envie des enfants de l'école et l'orgueil de la maison. La jeune fille était toujours la plus jeune parmi ses condisciples, car sa gentillesse et son bon caractère faisait naître la joie partout. D'une conduite exemplaire, obéissante, gracieuse, chacun l'aimait. Hélas, le malheur nous a frappés. Les joues et les lèvres roses de l'enfant ont blanchi; elle est atteinte de la consomption. Sa voix enchanteresse est remplacée par une toux caverneuse. Approchez-vous de sa couche, prenez sa main; que sa faible pression ne vous fasse pas frissonner. Cette main, jadis potelée et vigoureuse, est amaigrie, les veines se dessinent clairement sur la surface. Le pouls, qui battait si fort et donnait la vie, la beauté et la force, bat faiblement, le cœur ne peut presque plus renvoyer le sang rare et pauvre; les compagnes se groupent autour de la victime et lui adressent des paroles consolantes, mais elles soignent silencieuses et les larmes aux yeux.

Allons-nous la perdre? Non, il y a de l'espoir. Nous pouvons arrêter les progrès du mal et sauver cette jeune fille. Il ne s'agit plus seulement de diète et d'hygiène; la nature demande de l'assistance et elle en aura. Prenez l'agréable remède que voici, il fortifie le malade, calme la toux, excite l'appétit, facilite la digestion, enrichit le sang, donne de la force aux nerfs et fait fonctionner le cœur. Voyez: l'enfant reprend ses couleurs, sa voix devient plus claire, elle prononce de douces paroles. Elle est encore faible, mais les forces lui reviennent graduellement. Laissez tomber sur elle les rayons bienfaisants, elle pourra bientôt marcher sans qu'on la soutienne, elle sera heureuse comme par le passé.

Elle a été sauvée par le "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce.

S. R. Eglar, pharmacien de West Union, O., dit que ce remède a opéré une guérison miraculeuse dans son voisinage.

12 mai—6t. V et C.

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré samedi, le 16 mai, à 7 heures du matin, à l'église Ste-Rose de Lima, un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Mme Vve BIJIAS. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses gendres Auguste Jassoy et C. Antonini, sont priés d'y assister.

15 mai—1t

ENTREPOT DE TAPIS,
17.....Rue de Chartres.....17
A BRGUSNEAU.

Importateur et Marchand en gros et en détail. TAPIS—1000 rouleaux, anglais et américains. TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. MATTES blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINNES, terrics, reps, &c. CRIN, crinine, plinche, &c., &c.

10mai—2IPP D.J.

EXPOSITION GRATUITE

—AU—

No. 189 DE LA RUE DU CANAL.

Le grand prix de Vienne (médaille en argent) et le diplôme d'honneur décernés à la

MACHINE A COUDRE

et les échantillons de travail

DE WILSON.

Une Robe Brodée

qui a coûté $2500

MANTEAUX D'OPERA, LINGE DE DAMES ET DE MESSIEURS.

HARNAIS,

SELLES, BOTTES ET SOULIERS.

L'exposition a lieu jour et le soir.

Elle durera jusqu'au mardi soir, 19 mai.

15 mai

HOTEL CASTIGLIONE
A PARIS.
12.....RUE CASTIGLIONE.....12
Près des Tuileries.

Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.

S'adresser au bureau de l'hôtelle pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

A Louer.

Le magasin à quatre étages (volets en fer) portant le No. 59 de la rue de la Douane et qu'occupait récemment M. Joseph Bourgère. Conditions raisonnables pour un bon locataire. S'adresser à

J. M. SEIXAS,
No. 194 de la rue Gravier.

14mai—J.S.D.

Récompense Libérale.

PARTI, du No 933 de la rue du Canal, le 12 mai, un petit CHIEN TERRIER noir et feu, répondant au nom de "Dandy." Il n'a pas de poils sur l'épaule gauche, le côté droit du cou et le haut de la tête. La personne qui le ramènera au No 233 de la rue du Canal, recevra une récompense libérale.

14mai—1t.

LAGERBEER DE MILWAUKIE

A 5 CENTS LE VERRE,

Au salon de

HUGO REDWITZ,

15 mai—6t No. 122 de la rue de la Commune.

Le Chemin de Fer de Jackson

EST la seule ligne qui se rende à Louisville, avec l'express rapide (fast express) qui va à l'Est; elle ne change de chars qu'une fois jusqu'à New-York. On peut avoir, d'avance et pour autant de jours